

PROCES VERBAL (association N°W691085850)
Délibérations de l'AGO et de l'AGE de « La Gonette »
Samedi 5 novembre 2016
Et mise en place des instances.

A. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « MLC La Gonette », « Monnaie Locale Citoyenne, La Gonette » :

L'Assemblée Générale désigne :

Florence Le Nulzec comme facilitatrice des débats

Valérian Graddoux et Sébastien Tagliana comme co-facilitateurs

Julien Berlusconi comme proposeur d'alternatives

Secrétaire de séance :

Gardien du temps :

Les adhérents de l'association valablement réunis le **samedi 5 novembre 2016 à 14h** : après exposé de la méthode et distribution des flyers de couleur rouge, vert et bleu, ont délibéré et adopté les résolutions d'organisation suivantes, par consentement, à l'unanimité des présents :

Délibération A1 :

Le rapport moral est présenté par Sébastien Tagliana, Julien Berlusconi et Jean-Vincent Jéhanno avec un point particulier du bilan des Pôles :

Partenaires par Valérian Graddoux

Citoyen par Nicolas Briet

Finances par Thomas Lachaux et Jean-Vincent Jéhanno

« Précieux Facteur Humain » par Sandrine Carrasco

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Délibération A2 :

Les comptes sont présentés à l'association par Thomas PALOP et Jean-Vincent JEHANNO (voir « Note de lecture du bilan ») ; quitus est donné au Bureau sortant.

Délibération A3 :

Le Prévisionnel du 1er sept 2016 au 31 août 2017 est présenté par Thomas PALOP : il est adopté à l'unanimité.

Délibération A4 :

Le rapport d'orientation est présenté par Jean-Vincent Jéhanno : celui-ci est adopté à l'unanimité.

Délibération A5 :

Les responsables de l'association déclarée à la suite de l'AG du **3 octobre 2015** sont maintenus dans leur fonction jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui suit immédiatement, et de façon transitoire jusqu'à l'élection des nouveaux organes dirigeants. La liste d'émargements est jointe au PV du samedi 5 novembre 2016.

Délibération A6 :

L'Assemblée donne tous pouvoirs aux Co-Présidents d'effectuer les formalités administratives afférentes à ses décisions, de déclarer la mise à jour des instances, et d'engager les procédures prévues par la loi à cet effet.

B. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE :

Délibération B1 :

Julien Berlusconi ainsi que Florence Le Nulzec animeront l'AGE en co-présidence.

La Présidence de séance rappelle les objectifs de l'AGE destinée à « toiletter » et préciser les statuts après un an de fonctionnement.

Après examen article par article des modifications apportées aux statuts de l'association et examen des amendements en séance, les nouveaux statuts sont présentés article par article au vote de l'assemblée par les co-présidents de séance.

Un vote général a lieu ensuite et :

l'assemblée générale adopte à l'unanimité par consentement les nouveaux statuts.

C. RETOUR A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE :

Délibération C1 :

Validation du Conseil des Collèges :

Le Conseil des Collèges composé des adhérents suivants, à jour de cotisation, est adopté à l'unanimité :

Prénom Nom	Collège	Profession	Nat.	Adresse	C.P.	Ville
Julien BERLUSCONI	Sages	Ingénieur	Fr	75 rue de l'Abondance	69003	LYON
Sophie DOMMANGE née TURCANO	Sages	Gérante	Fr	21 route de Sain Bel	69260	CHARBONNIERE S Les BAINS
Sandrine CARRASCO	Sages	V.D.I.	Fr	17 rue Louis Girardet	69190	St-FONS
Guillaume LANIER (Kotopo)	Partenaires	Gérant	Fr	121 avenue Paul Krüger	69100	VILLEURBANNE
Ludovic LAURET (Prairial)	Partenaires	Gérant	Fr	38 rue Raspail	69150	Décines
Olivier BALESI (Biocoop)	Partenaires	Gérant	Fr	16 avenue du Général de Gaulle	69410	Champagne au mont d'or
Marie FARE	Personnes Qualifiées	Enseignante-chercheuse	Fr	52 rue Varichon	69008	LYON
Jérôme BLANC	Personnes Qualifiées	Professeur des Universités	Fr	2 allée du Parc	69310	Pierre-Bénite
			Fr			
Brice BALAGA	Utilisateurs	Employé	Fr	152 rue de Préssensé	69100	VILLEURBANNE
Thomas LACHAUX	Utilisateurs	Employé	Fr	70 rue Ney	69006	LYON
Florian FARGE	Utilisateurs	Ingénieur	Fr	131 Boulevard Gambetta	69400	VILLEFRANCHE
Ludovic LUX	Utilisateurs	Employé	Fr	60 rue Jacquard	69004	LYON
Suppléant-es			Fr			
Alain CASSIOT	Utilisateurs	Enseignant	Fr	165 rue Corlin	69400	VILLEFRANCHE / SAONE
Clémentine ARSANE	Utilisateurs	Employée	Fr	4 rue de l'Angile	69005	LYON
Julie SOYER		Employée	Fr			
Corinne HEUDE	Utilisateurs	Employée	Fr	14 rue de la madeleine	69007	LYON

Jean-Vincent JEHANNO est coopté comme membre représentant le Conseil des Utilisateurs au Conseil des Collèges réuni le 18 janvier 2017 :

Jean-Vincent JEHANNO	Utilisateurs	Retraité	Fr	34 rue louis Thévenet	69004	LYON
-----------------------------	--------------	----------	----	-----------------------	-------	------

D. MISE EN PLACE DU COMITE de PILOTAGE :

Délibération D1 :

Réuni le 18 janvier 2017, le Conseil des Collèges adopte le Comité de Pilotage suivant à l'unanimité des conseillers :

Prénom Nom	Collège	Adresse	C.P.	Ville
Sandrine CARRASCO	Sages	17 rue Louis Girardet	69190	St-FONS
Julien BERLUSCONI	Sages	75 rue de l'Abondance	69003	LYON
Thomas LACHAUX	Utilisateurs	70 rue Ney	69006	LYON
Jean-Vincent JEHANNO	Utilisateurs	34 rue louis Thévenet	69004	LYON

Délibération D2 :

Conformément aux nouveaux statuts, le Comité de Pilotage désigne entre ses membres au moins deux co-présidents.

Le 23 janvier 2017 en réunion de COPIL extraordinaire, les trois conseillers suivants sont élus **co-présidents et co-présidentes** de l'association :

Sandrine CARRASCO

Thomas LACHAUX

Jean-Vincent JEHANNO

Délibération D3 :

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la Présidence.